



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E203422

VALABLE JUSQU'AU

12/06/2027

ÉDITÉ LE

15/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2023

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 06/12/2023

1 377 336

Raison sociale : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - CLEVIA SUD-OUEST (AGENCE)

Sigle : EES - CLEVIA SO

ZA DE VOLFF

12300 FIRMI

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE

Siret : 640 800 223 00185

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2123975-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 642420C

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 642420C

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 05 65 43 78 20

Fax :

Portable : 06 88 97 34 74

Site Internet :

E-mail : contact.firmi@eiffage.com

Responsabilité légale :

EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - REGIONS FRANCE (775 673 031) / BOUSQUET
CHRISTOPHE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 28

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	13/06/2024
5232	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m² Mention RGE	11/12/2024
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	13/06/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	13/06/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	11/12/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	11/12/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	13/06/2024
o Ventilation mécanique	13/06/2024

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.